



Mairie de Pont-Salomon
Place de l'église
43 330 Pont-Salomon

**COMMUNE DE PONT-SALOMON
43330 – Département de la Haute-Loire**

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 30 SEPTEMBRE 2019

Le 30 septembre de l'an deux mille dix-neuf, les membres composant le Conseil Municipal de Pont-Salomon se sont réunis au lieu et horaire habituels de leurs séances, en Mairie de Pont-Salomon, sous la présidence de Monsieur Laurent COLETTI, Maire, après avoir été dûment convoqués dans les délais légaux le 24 septembre 2019.

Avis de la tenue de la présente réunion a été affiché le jour même de l'envoi des convocations sur le panneau officiel de la Mairie.

Présents : COLETTI Laurent, VOCANSON Laetitia, LARDON Antoine, GRENOUILLER Aurélie, GARDETTE Davy, CELLE Laura, CORNILLON Bertrand, GROS Muriel, RABEYRIN David,

Membres absents : CHAMBON Valérie, NOWACZYK Claire, MONTELMARD Gérard, PAGANOTTO Aurélie, PERRIER Marc,

Ouverture de la séance : 20h05

Désignation du secrétaire de séance

→ Laetitia VOCANSON est désignée en qualité de secrétaire de séance.

Approbation du procès-verbal du 17 juin 2019

> Mis aux voix le procès-verbal du 17 juin 2019 est adopté à l'unanimité

DECISIONS	
------------------	--

DEC2019_07	Bail épicerie D'autrefois avec M. Jean Claude OUDIN
DEC2019_08	Bail appart au dessus ex poste AFORMATC
DEC2019_09	EIFPAGE ROUTE - RUE DU PONT DE BOIS / MONTEE DU ROCHAIN
DEC2019_10	acceptation legs Mlle REY
DEC2019_11	Renouvellement bail Mmes AMARA

FINANCES LOCALES

1/ Episodes pluvieux du 6 aout 2019 : demande de subvention dans le cadre de la DETR et de la dotation de solidarité

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Inscrit les sommes au BP 2019
- Sollicite des subventions dans le cadre de la DETR et de la dotation de solidarité
- Approuve les plans de financement
- Approuve le devis présenté par la société TREMA pour la reprise du lit du ruisseau des Eygats au niveau du quartier du Pont

2/ Subvention exceptionnelle Club de basket

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Approuve le versement d'une subvention exceptionnelle au club de basket

3/ Subvention exceptionnelle Ma Cé les loulous

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Approuve le versement d'une subvention exceptionnelle à Ma Cé les loulous

4/ Décision modificative N°2

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Approuve la décision modificative de budget N°2

COMANDE PUBLIQUE

1/ Tarifs transport scolaire – Marché GOUNON

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité (8 ABSTENTIONS : COLETTO Laurent, VOCANSON Laetitia, LARDON Antoine, GRENOUILLER Aurélie, GARDETTE Davy, CELLE Laura, GROS Muriel, RABEYRIN David)

- Approuve le nouveau tarif journalier pour le transport scolaire à compter du mois de septembre 2019

FONCTION PUBLIQUE

1/ Formation dans le cadre d'un PEC

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité:

- Approuve la prise en charge par la commune de la formation dispensée par le CNED dans le cadre d'un PEC

1/ RPQS Syndicat des eaux de la Semène 2018

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Prend acte du rapport d'activité 2018 du SES

2/ RPQS Assainissement 2018

- Approuve le RPQS du service assainissement de la CCLS

3/ Modification des statuts de la CCLS

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Approuve les statuts modifiés de la Communauté de Communes LOIRE SEMENE

DOMAINE ET PATRIMOINE

1/ Echange de parcelles – Succession DELOLME

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Approuve le plan de bornage comme annexé
- Approuve l'échange de parcelles comme indiqué au plan annexé

2/ Acquisition de la parcelle AC 198 – succession CLAUDE

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à la majorité (1 voix CONTRE : RABEYRIN David)

- Décide d'instaurer une préemption sur la parcelle AC 198
- Autorise Monsieur le Maire à contacter les propriétaires pour envisager avec eux la cession directe de la parcelle et faire son acquisition

La séance est levée à 21H30